



Département de Seine et Marne

Plan  
Local  
d'Urbanisme

Cannes-Ecluse

ELABORATION	REVISION	PLAN N°3.2
Préconisé le : 27 janvier 2005	Préconisé le : 10 décembre 2015	Plan des emplacements réservés aux ouvrages publics
Arrêté le : 3 juillet 2007	Arrêté le : 12 juillet 2017	
Approuvée le : 22 janvier 2008	Approuvée le : 12 juin 2018	Echelle : 1 /1000
Modifiée le : 22 juin 2016		
Arrêté le :		Vu pour être annexé à la délibération du : 12 juin 2018
Approuvée le :		

### Légende

77061\_PRESCRIPTION\_SURF\_20180612

emplacement réservé

0

250 m